

EFF Conference: aquaculture enhancing the environment.
EFF Conference: acuicultura y mejora Del medioambiente.



EFF Conference: aquaculture enhancing the environment.
 EFF Conference: acuicultura y mejora Del medioambiente.

cormorans qui s'attaquent à la fois aux poissons matures et de petite taille. Cela rend la zone complexe à gérer car elle abrite non seulement un grand nombre de poissons, mais aussi de nombreuses autres espèces. Afin de protéger la biodiversité de la zone, une grande quantité de roseaux a été plantée sur les berges. Certaines vallées accueillent également des activités agricoles. Dans ces zones, il est essentiel de maintenir la séparation entre les eaux douces et salines. Les deux activités peuvent coexister à condition que l'objectif principal des deux soit la préservation de l'environnement.

Ensuite, **Miguel Medialdea**, de "Veta la Palma", a présenté une étude de cas : Veta la Palma est une société privée exploitée par PIMSA et située dans les marais du delta du Guadalquivir, à proximité du parc national de Doñana. 3 200 hectares sur 11 300 sont consacrés à la pisciculture extensive et semi-extensive. Des bars, daurades, crevettes, anguilles et mullets sont élevés pour une production annuelle de plus de 1 000 tonnes. Le bétail est élevé sur 4 600 hectares et les 3 500 ha restants sont consacrés à l'agriculture et à la riziculture. La zone illustre brillamment l'idée que les services environnementaux favorisant la biodiversité peuvent être combinés avec le maintien de la viabilité économique du paysage par le biais de la pisciculture extensive, l'élevage de bétail et la culture de plein champ. PIMSA est une entreprise leader en Europe dans le domaine de l'agroalimentaire sur une base durable. La société possède des marchés en Espagne, exporte vers le Portugal et l'Italie ainsi que vers d'autres pays de l'UE. Elle compte plus de 100 employés.

La présentation des études de cas a été suivie d'un tour de table donnant l'occasion à plusieurs États membres de faire part de leur point de vue sur leur approche de la mise en œuvre des mesures aqua-environnementales dans leurs programmes opérationnels. Les réactions ont été très diverses.

- Les Pays-Bas espèrent financer un projet pilote de faisabilité dans le cadre du FEP afin d'enquêter sur l'intégration des soles, moules et algues. Les nutriments d'une espèce serviront à en nourrir une autre ;
- Le Royaume-Uni étudiera comment réduire les impacts négatifs de l'aquaculture intensive et développer des systèmes de recirculation. La terre est limitée au Royaume-Uni, par conséquent l'ampleur de l'aquaculture extensive l'est aussi ; de plus, il est probable qu'il y ait peu de potentiel, sauf pour les moules ;
- La Finlande, tout comme le Royaume-Uni, étudiera comment réduire les impacts négatifs de l'aquaculture à la fois extensive et intensive ;
- La France a l'intention de moderniser la production de la truite et d'étudier comment développer des systèmes de traitement de l'eau en vue d'améliorer l'aquaculture en étangs dans des zones naturelles ;
- La Belgique entend trouver des méthodes pour recourir à des subventions afin d'indemniser les pêcheurs ayant subi des pertes en raison de prédateurs. Il est attendu que ces mesures encourageront une autre génération à se lancer dans cette industrie. Environ 30 % des pêcheurs ont quitté l'industrie ces 5 dernières années en raison de problèmes avec les prédateurs. Le représentant belge a fait référence à un projet Leonardo Da Vinci, pour lequel le site http://www.beleuropea.be/referentiels_pisciculteur.html offre de plus amples informations.
- La Lettonie étudie des critères visant à indemniser les exploitants et à protéger la nature. 100 % de l'aquaculture en Lettonie se pratique dans les eaux intérieures et est extensive.
- La Roumanie accordera 100 millions d'Euros à la région du Delta du Danube afin de protéger les activités traditionnelles et en développer de nouvelles, notamment l'aqua-tourisme et la protection de la biodiversité.

Sujet 2 : "Pêche dans les eaux intérieures"

Richard Flynn, président du Comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture (CCPA), a présidé le deuxième jour de la conférence consacré à la pêche intérieures. Jean-Claude Cuff, chef d'unité à la DG PÊCHE, a exposé les objectifs de cette partie de la conférence et a mis l'accent sur certains problèmes de définition de la pêche intérieure.

Il a commencé par faire observer que la pêche dans les eaux intérieures était un nouveau domaine de compétence pour la Commission et qu'aucun règlement n'existait jusqu'à présent sur le sujet. Suite à l'élargissement de l'UE, l'importance de la pêche dans les eaux intérieures s'est considérablement accrue. La base juridique pour les actions concernant la pêche intérieure relève de l'Article 33 du règlement FEP. Il a fait référence à des tableaux distribués aux participants qui présentaient les résultats d'une enquête sur l'importance de la pêche intérieure réalisée à l'initiative de la

Commission européenne. Il a souligné que la pêche dans les eaux intérieures rend l'aire complexe à gérer car elle est habitée non seulement par un grand nombre de poissons, mais aussi par de nombreuses autres espèces. Afin de protéger la biodiversité de l'aire, une grande quantité de roseaux a été plantée sur les berges. Certaines vallées sont également associées à l'agriculture. Dans ces zones, il est important de maintenir la séparation entre l'eau douce et l'eau salée. Les deux activités peuvent coexister tant que l'objectif principal des deux est de préserver l'environnement.

Ensuite, **Miguel Medialdea**, Veta la Palma, a présenté une étude de cas de l'Espagne. Veta la Palma est une société privée exploitée par PIMSA, située dans les marais du delta du Guadalquivir, à proximité du parc national de Doñana. 3 200 hectares sur 11 300 sont dédiés à l'élevage extensif et semi-extensif de poissons. Les bars, daurades, crevettes, anguilles et mullets sont élevés pour une production annuelle de plus de 1 000 tonnes. Le bétail est élevé sur 4 600 hectares et les 3 500 ha restants sont dédiés à l'agriculture et à la riziculture. Cette zone illustre brillamment l'idée que les services environnementaux favorisant la biodiversité peuvent être combinés avec le maintien de la viabilité économique du paysage par le biais de l'élevage extensif, de l'élevage de bétail et de l'agriculture. PIMSA est un leader européen dans le domaine de l'agroalimentaire sur une base durable. L'entreprise possède des marchés en Espagne, exporte vers le Portugal et l'Italie ainsi que vers d'autres pays de l'UE. Elle compte plus de 100 employés.

Après la présentation des études de cas, un tour de table a permis à plusieurs États membres d'exprimer leur point de vue sur leur approche de la mise en œuvre de mesures aqua-environnementales dans leurs programmes opérationnels. Les réponses ont été très diverses.

- Les Pays-Bas espèrent financer un projet pilote de faisabilité dans le cadre du FEP afin d'enquêter sur l'intégration des soles, moules et algues. Les nutriments d'une espèce serviront à en nourrir une autre ;
- Le Royaume-Uni étudiera comment réduire les impacts négatifs de l'aquaculture intensive et développer des systèmes de recirculation. La terre est limitée au Royaume-Uni, par conséquent l'ampleur de l'aquaculture extensive l'est aussi ; de plus, il est probable qu'il y ait peu de potentiel, sauf pour les moules ;
- La Finlande, tout comme le Royaume-Uni, étudiera comment réduire les impacts négatifs de l'aquaculture à la fois extensive et intensive ;
- La France a l'intention de moderniser la production de la truite et d'étudier comment développer des systèmes de traitement de l'eau en vue d'améliorer l'aquaculture en étangs dans des zones naturelles ;
- La Belgique entend trouver des méthodes pour recourir à des subventions afin d'indemniser les pêcheurs ayant subi des pertes en raison de prédateurs. Il est attendu que ces mesures encourageront une autre génération à se lancer dans cette industrie. Environ 30 % des pêcheurs ont quitté l'industrie ces 5 dernières années en raison de problèmes avec les prédateurs. Le représentant belge a fait référence à un projet Leonardo Da Vinci, pour lequel le site http://www.beleuropea.be/referentiels_pisciculteur.html offre de plus amples informations.
- La Lettonie étudie des critères visant à indemniser les exploitants et à protéger la nature. 100 % de l'aquaculture en Lettonie se pratique dans les eaux intérieures et est extensive.
- La Roumanie accordera 100 millions d'Euros à la région du Delta du Danube afin de protéger les activités traditionnelles et en développer de nouvelles, notamment l'aqua-tourisme et la protection de la biodiversité.

Topic 2: Inland fishing

Richard Flynn, chairman of the Advisory Committee for Aquaculture and Fisheries (ACFA), chaired the second day of the conference which shifted focus from the previous day to consider inland fisheries. **Jean-Claude Cuff**, Head of Unit DG FISH, outlined the objectives of this part of the conference and highlighted some of the inland fishing definition issues.

He began by stating that inland fishing was a new area for the Commission and that no regulations existed previously on the subject. After the enlargement of the EU the importance of inland fishing increased significantly. The legal basis for action on inland fisheries is under Article 33 of the EFF regulation. He referred to tables handed out to participants which showed the results of a survey undertaken by the Commission on the importance of inland fishing. He stated three points that the Commission would like to

EFF Conference: aquaculture enhancing the environment.
EFF Conference: acuicultura y mejora Del medioambiente.

**EFF, Inland Fishing, and Aquaculture
Production Methods
Enhancing the Environment**

27-29 June 2007, Bucharest, Romania

**Le FEP, la pêche
dans les eaux intérieures
et les méthodes de production aquacole
respectueuses de l'environnement**

27-29 juin 2007, Bucarest, Roumanie